



RAPPORT ANNUEL

2021

L'Association

Mandat

L'Association du personnel est **l'organe statutaire de représentation du personnel**. Son existence est entérinée par le Chapitre VII du Statut du personnel :

“Dans le cadre du présent Statut et indépendamment du système hiérarchique normal, les relations entre le Directeur général de l'Organisation et le personnel s'établissent soit à titre individuel, soit à titre collectif par l'intermédiaire de l'Association du personnel.”

Tout membre ordinaire ou membre associé de l'Organisation ainsi que tout pensionné, à travers le Groupement des anciens du CERN et de l'ESO (GAC-EPA), peut adhérer à l'Association.

Missions

Servir et défendre

les intérêts économiques, sociaux, professionnels et moraux de l'ensemble du personnel du CERN.

Préserver

les droits et défendre les intérêts des familles du personnel et ceux des bénéficiaires de la Caisse de pensions.

Promouvoir

de bonnes relations entre : les membres du personnel, les autres personnels travaillant sur le domaine du CERN, les populations au sein desquelles vivent les membres du personnel et leur famille.

Participer

avec le Conseil et le Directeur général à la recherche et à la mise en œuvre des moyens d'assurer la mission et la pérennité de l'Organisation.

Chiffres clés

1955

Création de l'Association du personnel

1

Crèche et école

48

Clubs sous l'égide de l'Association

60

Réunions du Comité exécutif

26

Réunions du Conseil du personnel

9

Commissions internes

57

Délégué·e·s élu·e·s

1'522

Membres de l'Association



Organes officiels

L'Association du personnel, par l'intermédiaire de ses délégués, représente collectivement l'ensemble du personnel de l'Organisation auprès du Directeur général et des États membres. Pour ce faire, les représentants du personnel participent activement aux différents comités, commissions et organes paritaires. Ainsi, l'Association du personnel participe à tous les types de discussions et agit toujours dans l'intérêt du personnel.

23 délégué(e)s représentant le personnel
dans 15 organes officiels

Organes officiels	Délégué(e) nommé(e)
Comité de Concertation Permanent (CCP)	Sébastien Evrard, Serge Grillot, Joel Lahaye, Isabelle Mardirossian, Almudena Solero
Sous-groupe N° 1 du CCP	Tony Cass, Isabelle Mardirossian, Adriana Rossi, Almudena Solero
Sous-groupe N° 2 du CCP	Sébastien Evrard, Jean-Pol Matheys, Isabelle Mardirossian, Serge Grillot
Forum Tripartite sur les Conditions d'emploi (TREF)	Joel Lahaye, Isabelle Mardirossian, Almudena Solero
Conseil d'administration de la Caisse de pensions	Peter Hristov, Isabelle Mardirossian

Organes officiels	Délégué(e) nommé(e)
Commission paritaire consultative des recours	François Duval, John Etheridge (suppléant), Nicolas Salomon (suppléant)
Commission paritaire consultative de discipline	Nick Ziogas, Kurt Weiss (suppléant), Gunnar Lindell
Commission paritaire consultative de réadaptation et d'invalidité	Nick Ziogas, Nicolas Salomon (suppléant)
Commission de formation et de développement du CERN (CLB)	Jean-Pol Matheys, Silvia Schuh-Erhard, Anthony Rey
Comité de l'assurance maladie (CHIS Board)	Sébastien Evrard, David Jacobs (GAC-EPA), Joël Lahaye, Morna Robillard (GAC-EPA)
Comité des litiges en matière d'assurance maladie (CLAM)	Sébastien Evrard, David Jacobs (GAC-EPA - suppléant)
Comité de l'enseignement académique (ATC)	Linda Meichtry
Comité consultatif des utilisateurs du CERN (ACCU)	Isabelle Mardirossian
Comité de la recherche	Tony Cass
Comité pour la politique de sécurité (SAPOCO)	Richard Morton, Eric Herbé
Comité des Délégués départementaux à la Sécurité (DSOC)	John Etheridge, Richard Morton
Comité de surveillance des restaurants (CSR)	Patrick Blaise, Alexandre Putzu, Anthony Rey

Neuf réunions du CCP ont eu lieu en 2021. Un des sujets principaux abordé a été l'examen quinquennal. En plus des affaires courantes, d'autres sujets ont également été discutés tels que le programme des nouveaux diplômés, le groupe de travail sur le développement de la carrière, la situation des membres du personnel associé et le groupe de travail sur la garantie des pensions.

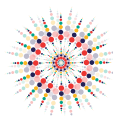
L'Association a également été largement impliquée dans les travaux du sous-groupe du CCP n°1 pour différents sujets tels le télétravail (Circulaire opérationnelle n°7), les catégories de membres du personnel (Circulaire administrative n°11), les mécanismes de contrôle, de réclamation et réparation dans le cadre du traitement des données à caractère personnel (Annexes de la Circulaire opérationnelle n°11), la révision des Statuts et Règlement du personnel dans le but de mettre en place un langage inclusif.

En 2021, une délégation de cinq représentants de l'Association ont participé aux quatre réunions du TREF, principalement dédiées à l'examen quinquennal. Pour chacune de ces réunions, l'Association a également participé aux réunions de préparation avec le Président du TREF.

Une représentation de l'Association du personnel, composée de cinq délégués du personnel, assiste également, en tant qu'observateur, aux réunions du Comité des finances et aux sessions ouvertes du Conseil. En 2021, l'Association a participé aux cinq réunions du Comité des finances (FC).

En parallèle l'Association a organisé trois cocktails (en mars, juin et septembre) rassemblant les membres des délégations des États membres et États membres associés au Conseil et au Comité des Finances, et les ambassadeurs de l'Association visant à échanger informellement sur les idées, priorités et préoccupations de l'Association et des États membres.

Points Forts



Concertation

Tout au long de l'année 2021, l'Association a constaté un échec du processus de concertation sur de nombreux sujets d'importance, tels que l'examen quinquennal, les conditions de collaboration de nos collègues Users, les conditions financières offertes aux jeunes diplômés, l'attractivité de l'Organisation, la continuation du prélèvement des cotisations à l'Association du personnel via le Bureau des salaires, le Jardin des Particules, etc.



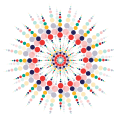
L'Association a exprimé à maintes reprises ses inquiétudes concernant l'apparition d'un esprit constant de consultation au mépris de la concertation qui est la capacité à construire ensemble une position commune dans le meilleur intérêt de l'Organisation, du personnel et des États membres.

Par conséquent, le Conseil du personnel a adopté, en fin d'année, un programme d'action qui prévoit les principes d'une résolution, d'une cessation concertée du travail et l'organisation d'une réunion du personnel dès le mois de janvier 2023 avec le "Mérite" de la Direction. Avant de lancer ce plan d'action, le Conseil du personnel a mandaté la Présidente de l'Association pour faire une dernière tentative de médiation avec la Direction, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un médiateur. En l'absence de progrès suffisants, le plan d'action sera mis en œuvre.



Concernant les membres du personnel titulaires, les conclusions du rapport indiquent que le secteur suisse de la haute technologie est le meilleur payeur pour la grande majorité des profils professionnels étudiés. En moyenne, les salaires suisses dans le secteur de la haute technologie sont 9 % plus élevés que les salaires du CERN. D'autre part, pour la première fois dans l'histoire

Suite aux nombreuses discussions au sein du sous-groupe CCP n°2 et au CCP tout au long de l'année 2021, la proposition de la Direction a été de maintenir les niveaux de rémunération des membres du personnel à leurs niveaux actuels. L'Association du personnel s'est opposée à la proposition n° 1 de la Direction concernant les traitements de base du personnel titulaire de l'Organisation, et a demandé un arbitrage de la Directrice Générale (DG) sur ce point dont la décision a été en faveur de la Direction. L'Association a ensuite fait des contre-propositions dans le cadre de la décision d'arbitrage afin d'améliorer l'attractivité du CERN qui ont toutes été refusées. Malgré les déclarations de l'Association, les états membres ont soutenu les propositions de la Direction, qui ont été présentées et validées au Comité de Finances puis au Conseil du mois de décembre.



Adhésion à l'Association et prélèvement des cotisations

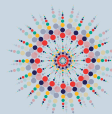
Chaque année, les cotisations permettent à l'Association de remplir son rôle statutaire au sein de l'Organisation (défense du personnel, activités sous son égide, activités sociales et culturelles, fonctionnement). Cependant, la Direction, considérant que l'Association n'était pas en conformité avec la Circulaire opérationnelle n°11 concernant la Protection des données personnelles, a informé l'Association que le prélèvement des cotisations ne pouvait plus être effectué par le Bureau des salaires.

Après de nombreuses discussions durant plus de deux années, la Direction a annoncé en avril 2021 qu'une solution satisfaisante pour les parties avait été trouvée. En guise de compromis, la Direction a exprimé sa volonté de travailler sur le maintien de la retenue telle qu'elle a été pratiquée depuis de nombreuses années, avec des ajustements opérationnels et administratifs et, par conséquent, des coûts éventuels. Un travail important a été réalisé par l'Association, avec le soutien des services concernés, pour garantir une conformité totale avec l'OC11.

Néanmoins, malgré tous ces efforts, la Direction est revenue avec des demandes supplémentaires incessantes, et la question n'a pas abouti à une solution satisfaisante à la fin de l'année 2021. L'Association a exprimé son sentiment que la Direction ne visait qu'à affaiblir la représentation du personnel indispensable pour tous les membres du personnel.



Membres du personnel associé (MPA)



Suite aux modifications apportées aux Statut et Règlement du personnel en décembre 2020 introduisant des changements importants dans les conditions financières pour les utilisateurs, à savoir un plafonnement du montant et de la durée de versement des indemnités de subsistance, et la distinction entre les allocations n'étant pas des avantages financiers instruits ou payés par le CERN et celles qui sont payées par le CERN. L'impact de ces modifications n'ayant pas été étudié au préalable, l'Association du personnel a demandé au cours des deux dernières années la création d'un groupe de travail du CCP afin d'étudier cette problématique. Ce sont finalement trois groupes de travail qui ont été créés : un groupe de travail technique sur la question des conditions financières des MPAs, un groupe de travail technique pour la création d'un nouveau statut « Experiment associate » et enfin un groupe de travail pour le renforcement des services de soutien aux utilisateurs.



Programme des nouveaux diplômés (Graduate)

L'Association a obtenu que la cotisation au CHIS soit calculée sur la totalité des allocations versées aux nouveaux diplômés et a ainsi réussi à maintenir le principe de mutualité du système d'assurance maladie.

L'Association a également obtenu que le nombre de nouveaux diplômés recrutés dans ce programme soit limité et proportionnel au nombre de membre du personnel titulaire, avec un ratio à 40 %, et ce afin de garantir un bon accompagnement et encadrement de ce personnel.

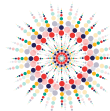
Cependant, à la fin de l'année 2021, certains points sont toujours en discussion :

- Le niveau des rémunérations : pour l'Association ce niveau doit être maintenu au niveau actuel.
- Les conditions sociales : l'Association souhaite préserver les droits aux congés spéciaux.
- Les transitions dans le programme des nouveaux diplômés, de programmes existants vers le programme des nouveaux diplômés et depuis le programme des nouveaux diplômés vers d'autres programmes existants : l'Association considère qu'il est nécessaire de limiter les transitions afin d'éviter que ce personnel soit dans une situation de précarité.





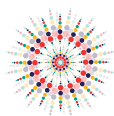
Développement de la carrière



Sur demande de l'Association, un groupe de travail du CCP a été créé pour étudier ce sujet.

Le mandat de ce groupe de travail paritaire a été approuvé lors de la réunion du CCP du 6 mai 2021.

Les travaux ont débuté avec la réunion de lancement le 3 juin 2021 et la première phase d'analyse s'est concentrée sur les personnes en position personnelle et bloquées à la fin de leur grade. Les recommandations du groupe de travail sont attendues pour 2022.

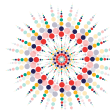


Caisse de pensions

Les points principaux traités en 2021 par le Conseil d'administration de la Caisse de pensions au sein duquel l'Association participe ont été : le plan d'audit 2021-2024, le rapport annuel et le bilan financier 2020, l'étude de l'impact du programme des jeunes diplômés sur la Caisse de pensions et la création d'un groupe de travail chargé d'examiner certains facteurs et paramètres dans le règlement de la Caisse de pensions.



Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS)

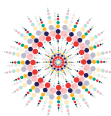


L'Association participe au CHIS Board, qui est l'organe paritaire responsable de la supervision générale du Régime. Les points importants traités par ce Comité en 2021 sont les suivants :

- l'analyse de l'impact du nouveau programme des jeunes diplômés sur le régime et la révision des paramètres concernant le niveau de rémunération et le niveau des cotisations. L'Association a également demandé qu'un suivi de l'impact à long terme du programme soit effectué.
- la rédaction d'un projet d'article visant à garantir les prestations acquises en terme d'assurance maladie jusqu'au décès du dernier bénéficiaire en cas de dissolution de l'Organisation.
- le suivi des statistiques annuelles et le suivi sur des investissements du fond de réserve.



Défense du personnel



Groupe de travail sur la justice interne

À la suite de plusieurs demandes par l'Association depuis plus de deux ans, un groupe de travail sur la justice interne a été lancé en 2020 ayant pour objectif de moderniser, uniformiser et renforcer le système de justice interne du CERN.

Le groupe de travail a débuté ses travaux en mai 2020 et ses premières recommandations ont été de développer un plan de formation pour les membres des différents organes prévus par les Statuts et Règlement du personnel (S&RP) dans le règlement des différends et la discipline, et qu'un examen et une évaluation soient réalisés par des experts externes sur le fonctionnement et l'efficacité des mécanismes de justice interne, disciplinaires et d'enquête interne de l'Organisation.





Commission des cas particuliers

La Commission des Cas Particuliers (CAPA), est chargée de conseiller et d'assister les membres du personnel qui en font la demande. Cette mission constitue une part importante des activités de l'Association. Concrètement, c'est un groupe de 7 à 8 délégués de l'Association qui sont au service des collègues pour leur donner des conseils, les informer de leurs droits et de leurs obligations, les orienter, les accompagner, les soutenir dans diverses procédures et ce de manière totalement confidentielle et gratuite.

En 2021 une cinquantaine de membres du personnel employés ont contacté l'Association pour des questions relatives à la santé et la sécurité, l'application et l'interprétation des S&RP et des circulaires, ou encore des conflits entre superviseur et supervisé.

De plus, environ 60 membres du personnel associés ont également contacté l'Association sur des questions relatives à la COLA et sa taxation.

L'Association assiste également les collègues qui en font la demande dans leurs procédures officielles et consulte le cas échéant des conseillers juridiques spécialisés dans le droit international.



Communication



23

Echos publiés

4



Réunions publiques



10'044

Visites

Tout au long de l'année 2021, l'Association a travaillé pour améliorer sa communication et ainsi rendre plus visible et transparent le travail qu'elle réalise.

L'Association a notamment organisé quatre réunions publiques en mars, juin, septembre et décembre 2021. Des modifications ont également été apportées au site internet afin d'améliorer la visibilité des différentes activités de l'Association.

Enfin, comme durant chaque période d'élections, une campagne de communication a été réalisée au travers des affiches, des articles, etc, pour inciter les membres du personnel à se porter candidat, puis pour encourager les membres de l'Association à voter pour leurs représentants.



Elections



À l'automne 2021 ont eu lieu les élections des délégués au Conseil du personnel pour la période 2022-2023.

Après approbation du règlement des élections et de la répartition des sièges à pourvoir, les élections au Conseil du personnel se sont déroulées en plusieurs étapes.

La première étape était l'appel à candidature qui s'est déroulée du 14 septembre au 15 octobre. L'Association a reçu 48 candidatures pour 50 sièges à pourvoir. Après vérification de la commission électorale, toutes les candidatures ont été validées. L'Association remercie toutes celles et ceux qui se sont portés candidats et se sont engagés pour défendre activement les intérêts du personnel et du CERN.

Les membres de l'Association ont ensuite été appelés à voter du 25 octobre au 15 novembre. Les votes se sont déroulés de manière électronique. Les membres titulaires ont été appelés à voter deux fois : un premier vote dans leur collège électoral puis un vote sur l'ensemble des candidats titulaires. Les membres boursiers et associés quant à eux ont voté seulement dans leur collège électoral.

Les résultats des élections ont été publiés dans l'Echo des 22 novembre et 6 décembre. La participation aux élections a été encourageante, avec un taux de participation de 43,10 %. Ce Conseil du personnel fraîchement élu est vraiment représentatif de tous les secteurs et métiers de l'Organisation et ceci sera un atout majeur quand les représentants de l'Association du personnel auront des discussions avec la Direction et les États membres sur les dossiers à traiter en 2022 et 2023.

Conseil du personnel - Mandat 2022-2023



Après les élections, c'est au Conseil du personnel sortant qu'il revient de préparer les nouveaux représentants du personnel à prendre leurs nouvelles fonctions. Pour ce faire, des journées d'information sont organisées sous la forme d'assises. En 2021, ce sont les 29 et 30 novembre que ces assises ont eu lieu, réunissant l'ancien et le nouveau Conseil du personnel.

Ces assises ont principalement pour but d'informer les délégués sur la place qu'occupe l'Association du personnel au CERN, les organes, comités, forums, etc. ; avec qui l'Association interagit, l'organisation de l'Association, les dossiers sur lesquels elle travaille. C'est en quelque sorte une « induction ».

Enfin, cette année d'élection s'est terminée par l'élection d'un nouveau Comité exécutif. En effet, conformément aux Statuts de l'Association du personnel, la séance du Conseil du personnel du 14 décembre 2021 a permis d'élire un nouveau Comité exécutif pour un mandat de deux années également (2022-2023).

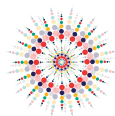
À la suite de son élection, à la majorité des présents avec 29 voix pour, une voix contre et 6 abstentions, Michel Vitasse, le président de la séance et l'ensemble du Conseil du personnel ont vivement remercié Céline Grobon et Antonella Vignes-Magno, les membres du Comité exécutif sortantes, pour leur implication et leur travail dans l'intérêt du CERN et de son personnel.

Ce nouveau Comité exécutif allie à la fois expérience mais aussi diversité des idées et prises de position. A deux départs ont correspondu deux arrivées, permettant ainsi une continuité assurée par un noyau stable de représentants enrichie par l'arrivée de sang neuf.

Comité Exécutif 2022-2023

Ofelia Capatina	Membre CE	Sébastien Evrard	Membre CE
Martin Gastal	Trésorier	Hiba Gerster	Membre CE
Serge Grillot	Membre CE	Peter Hristov	Membre CE
Joël Lahaye	Vice-président	Michael Ludwig	Membre CE
Isabelle Mardirossian	Présidente	Jean-Pol Matheys	Secrétaire
Anthony Rey	Membre CE	Almudena Solero	Vice-présidente
Nick Ziogas	Membre CE		

Activités sociales et culturelles



**Collectes à long terme
(CLT)**

20'000

Francs suisse reversés

3

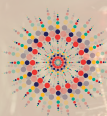
Associations caritatives soutenues dans le monde entier

Un appel aux dons exceptionnel a été lancé en décembre 2020 afin de soutenir les populations les plus démunies dans le contexte de crise sanitaire mondiale lié au Covid-19. Grâce à la générosité des cernois et cernoises, un don exceptionnel a pu être versé en 2021 à des associations que les CLT connaît bien pour les avoir récemment accompagnées dans divers projets réussis. Elles sont actives au Brésil, en Équateur, en Haïti, en Inde, au Kenya, au Mali, au Mexique, au Sri Lanka.

En 2021, le Comité des CLT a également décidé de soutenir un nouveau projet pour une durée de cinq ans : "Vivi'Volailles" porté par l'Association Djidjole Léman, une association à but non lucratif enregistrée à Genève, avec son partenaire agissant au Togo, une Organisation Non Gouvernementale : "Djidjole Afrique". Le projet "Vivi'Volailles" vise à donner aux femmes des zones rurales du TOGO les moyens d'accéder à l'autonomie économique par l'élevage de poulets.

La durabilité du projet est assurée par un système pyramidal : une partie de la production des premiers élevages de poulets réussis sera utilisée pour financer l'élevage d'autres femmes.

Le Comité des CLT a été confronté à des retards importants dans sa capacité à lancer le financement de nouveaux projets, principalement en raison de la situation de pandémie. La réouverture de l'espace aérien mondial devrait progressivement améliorer cette situation.



Fête de Noël des enfants du personnel du CERN

Selon une pratique bien établie, le Secrétariat de l'Association organise chaque année, avec le support de certains délégués du personnel, le spectacle de Noël destinés aux enfants.

En 2021, en raison de la situation sanitaire et pour la deuxième année consécutive, la traditionnelle fête de Noël n'a pas pu avoir lieu dans son format habituel.

Cependant, ne souhaitant pas priver les enfants de cette tradition très appréciée, et en respect des règles sanitaires, l'Association du personnel a toutefois souhaité transmettre un cadeau aux enfants âgés de cinq à sept ans.



Jardin des Particules

Le Jardin des Particules a dû faire face à une diminution du nombre d'enfants inscrits et par conséquent à une gestion financière difficile, ceci malgré les efforts de l'équipe pour contenir les coûts et réduire l'impact financier de cette baisse de fréquentation.

L'Association a en parallèle mené des discussions avec la Direction en rappelant les responsabilités de l'Organisation dans son rôle d'état et le niveau insuffisant de subvention qu'elle verse au Jardin des Particules. L'Association a également soumis une proposition pour la création d'une fondation auprès de la Direction, dont l'objectif est d'établir un modèle de gestion pérenne.

En parallèle, l'équipe de direction a fourni un travail continu afin de faire des propositions pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et les services offerts aux familles.

Enfin, un nouveau site internet a été mis en ligne en début d'année [Welcome | nurseryschool.web.cern.ch](https://nurseryschool.web.cern.ch)

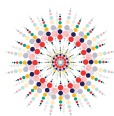


NURSERY AND SCHOOL FOR THE STAFF ASSOCIATION OF CERN

Le Jardin des Particules

At Le Jardin des Particules, we speak and teach French to children but the older ones are also sensitized to English during workshops in the afternoons.





Expositions

L'Association du personnel est en contact permanente avec le milieu créatif artistique local. Que ce soit au bénéfice des créatifs issus de l'Organisation ou des artistes en promotion dans la région, l'Association du personnel offre un espace pour la présentation des œuvres à la communauté du CERN.

Malheureusement, en raison de la pandémie du Covid-19 et des restrictions d'accès au site, seulement trois expositions ont pu être organisées en 2021.

Exposition de Jean-Pierre Boivin



Exposition du club Photo du CERN



Exposition « Les Insectes » du Jardin des Particules



Conférences



Tenir le personnel informé, lui proposer des axes de réflexions, le maintenir en contact avec les dernières innovations dans le monde, tels sont les objectifs soutenus par l'Association à travers l'organisation de conférences.

La situation sanitaire a perturbé l'organisation des conférences traditionnelles. Néanmoins, l'Association a su s'adapter en mettant en place un nouveau format et deux conférences ont été organisées par vidéoconférence et ont été suivies avec un grand intérêt par un public tant du CERN que de l'extérieur.

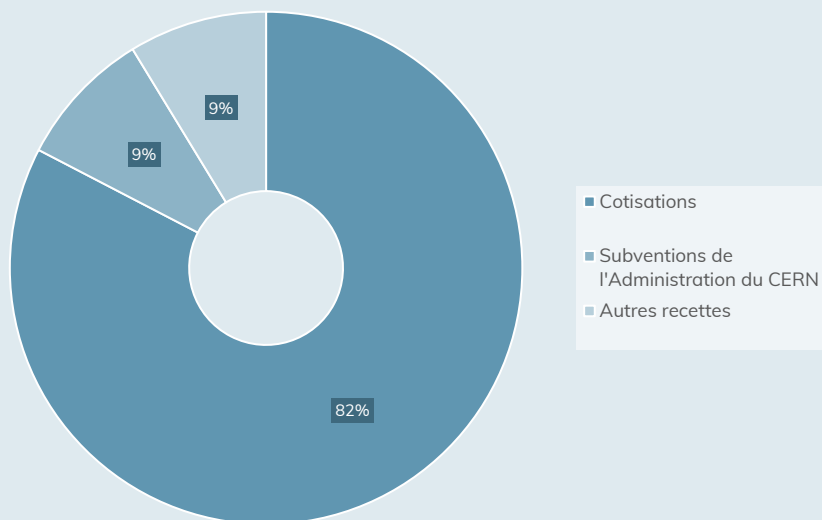


Rapport financier

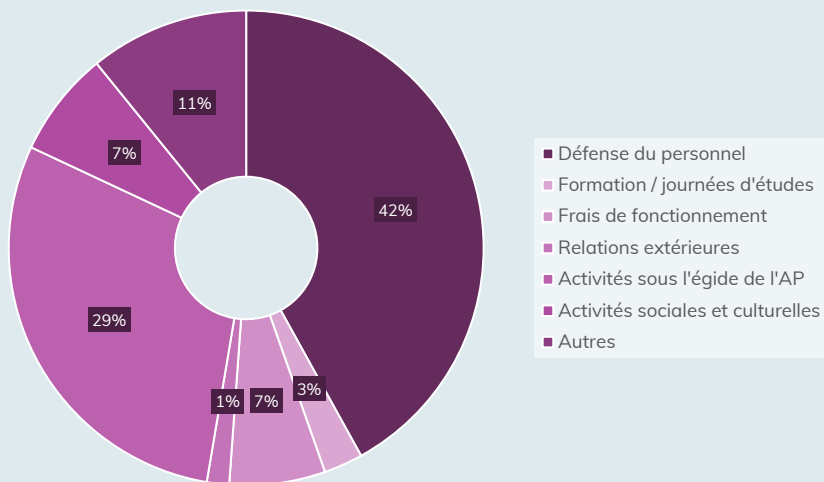
RECETTES	2020	2021	Budget 2022
Cotisations et intérêts	342,257.66	351,494.52	340,000.00
Cotisations à l'Association du personnel	322,257.66	321,494.52	320,000.00
Contribution du GAC	20,000.00	20,000.00	20,000.00
Produits financiers (intérêts bancaires)	0.00	0.00	0.00
Dons	0.00	10,000.00	0.00
Subventions de l'Administration du CERN	41,280.65	36,854.50	62,500.00
Conférences	150.00	0.00	1,000.00
Clubs du CERN	36,600.00	33,156.00	45,000.00
Fête de Noël des enfants	4,530.65	3,698.50	6,000.00
Expositions	0.00	0.00	500.00
Autres activités culturelles	0.00	0.00	10,000.00
Autres	63,528.82	37,083.21	55,000.00
Vente de billets pour des offres promotionnelles	145.00	1,155.00	5,000.00
Remboursements Clubs	63,838.82	35,928.21	50,000.00
	447,067.13	425,432.23	457,500.00

RECETTES	2020	2021	Budget 2022
Cotisations et intérêts	342,257.66	351,494.52	340,000.00
Cotisations à l'Association du personnel	322,257.66	321,494.52	320,000.00
Contribution du GAC	20,000.00	20,000.00	20,000.00
Produits financiers (intérêts bancaires)	0.00	0.00	0.00
Dons	0.00	10,000.00	0.00
Subventions de l'Administration du CERN	41,280.65	36,854.50	62,500.00
Conférences	150.00	0.00	1,000.00
Clubs du CERN	36,600.00	33,156.00	45,000.00
Fête de Noël des enfants	4,530.65	3,698.50	6,000.00
Expositions	0.00	0.00	500.00
Autres activités culturelles	0.00	0.00	10,000.00
Autres	63,528.82	37,083.21	55,000.00
Vente de billets pour des offres promotionnelles	145.00	1,155.00	5,000.00
Remboursements Clubs	63,838.82	35,928.21	50,000.00
	447,067.13	425,432.23	457,500.00
DEPENSES	2020	2021	Budget 2022
Défense du personnel	126,933.40	152,548.10	156,000.00
Défense juridique (Cas particuliers)	66,071.57	61,685.37	60,000.00
Programme d'actions, campagne d'info, manifestations	11,653.90	16,135.37	30,000.00
Etudes juridiques générales	38,729.24	19,750.21	35,000.00
Etudes techniques	0.00	45,884.85	15,000.00
Journées d'études (Assises, séminaires, etc.)	548.68	2,246.20	8,000.00
Cours et formation délégués et secrétariat de l'AP	9,930.01	6,845.72	8,000.00
Imprévus	0.00	0.00	0.00
Frais de fonctionnement de l'Association	39,315.11	22,331.46	56,000.00
Fournitures et frais de bureau	1,496.55	1,496.40	2,000.00
Abonnements, documentation	550.00	680.00	2,000.00
Communications	1,080.87	1,333.85	1,000.00
Frais bancaires	659.18	750.58	1,000.00
Frais de fonctionnement - autres	2,522.80	978.53	5,000.00
Frais de personnel d'appoint	11,677.41	0.00	25,000.00
Frais de photocopies et de reproductions	3,031.00	3,189.07	3,500.00
Informatique : matériel, logiciels, etc.	4,554.10	1,857.58	2,500.00
Rafratchissement des locaux de l'AP	1,292.75	0.00	1,000.00
Imprévus	0.00	0.00	0.00
Perte de salaires UNIQA	0.00	0.00	500.00
Assurances	12,001.45	11,895.45	12,000.00
Cotisations à l'association - remboursements	449.00	150.00	500.00
Relations extérieures	3,231.90	5,186.91	27,000.00
Relations avec les Etats membres	0.00	0.00	12,000.00
Relations inter-organisations	3,231.90	5,186.91	15,000.00
Imprévus	0.00	0.00	0.00

Répartition des recettes



Répartition des dépenses



ACTIF	2020	2021
Valeurs disponibles	1,621,046.19	1,723,969.49
Caisse	607.20	1,762.2
UBS compte courant (279-C7751'803.0)	124,541.37	66,544.54
UBS compte personnel (279-C7751'803.1)	1,507,491.73	58,609.70
BCGE - compte courant (5086.91.73)		1,600,000.00
Team Account T401500	-11,594.11	-2,946.95
Valeurs réalisables	52,781.26	63,878.74
Offres promotionnelles	4,932.21	4,932.21
Débiteurs divers	47,849.05	58,946.53
Charges constatées d'avance	-	12,194.55
Total actif	1,673,827.45	1,800,042.78

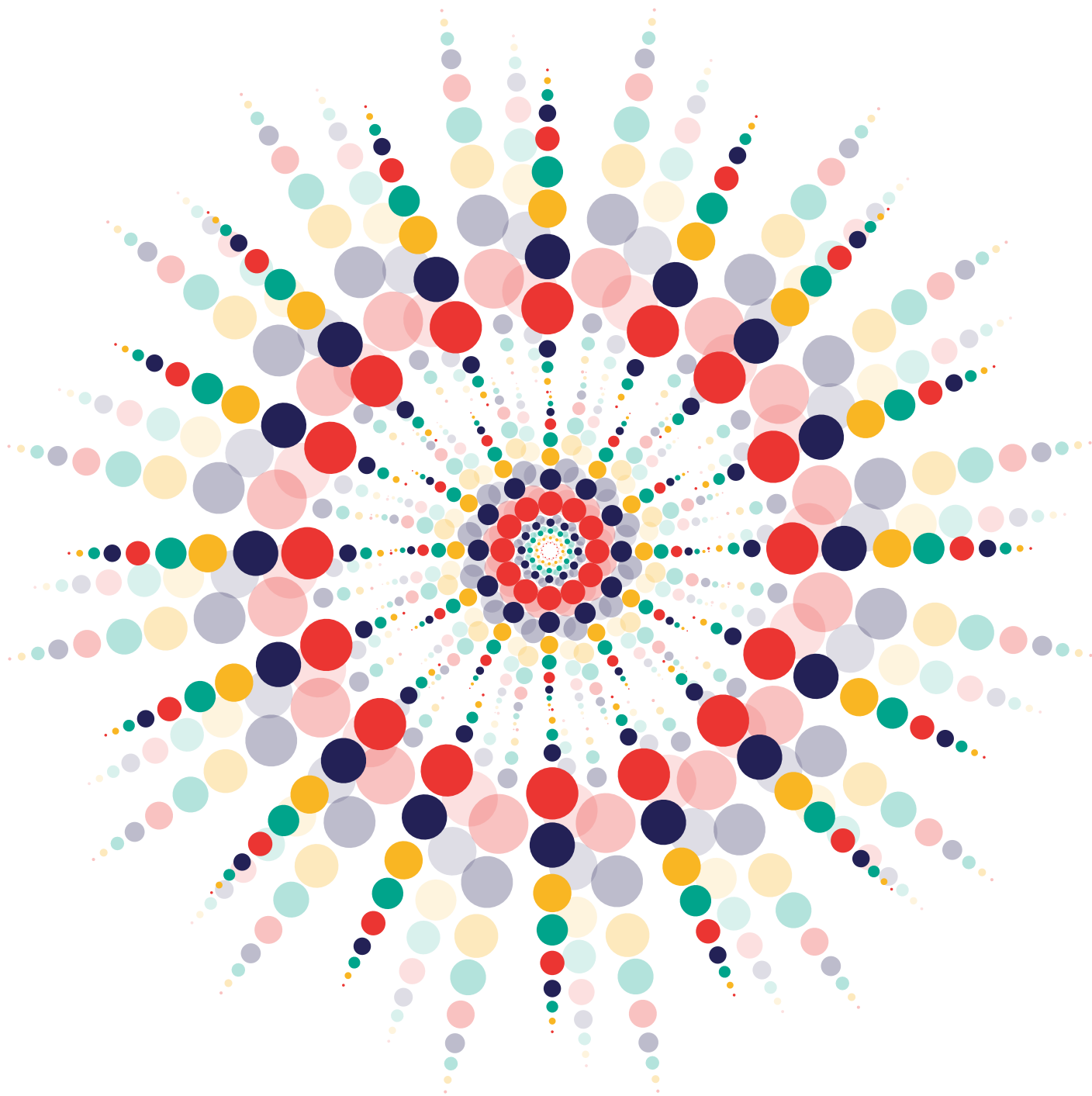
PASSIF	2020	2021
Dettes à court terme	114,542.34	157,343.58
Créances	114,542.34	157,343.58
Fonds Associatif décembre année N-1	1,468,857.70	1,559,285.11
Résultat de l'exercice	90,427.41	83,414.09
Fonds Associatif décembre année N	1,559,285.11	1,642,699.20
Total passif	1,673,827.45	1,800,042.78

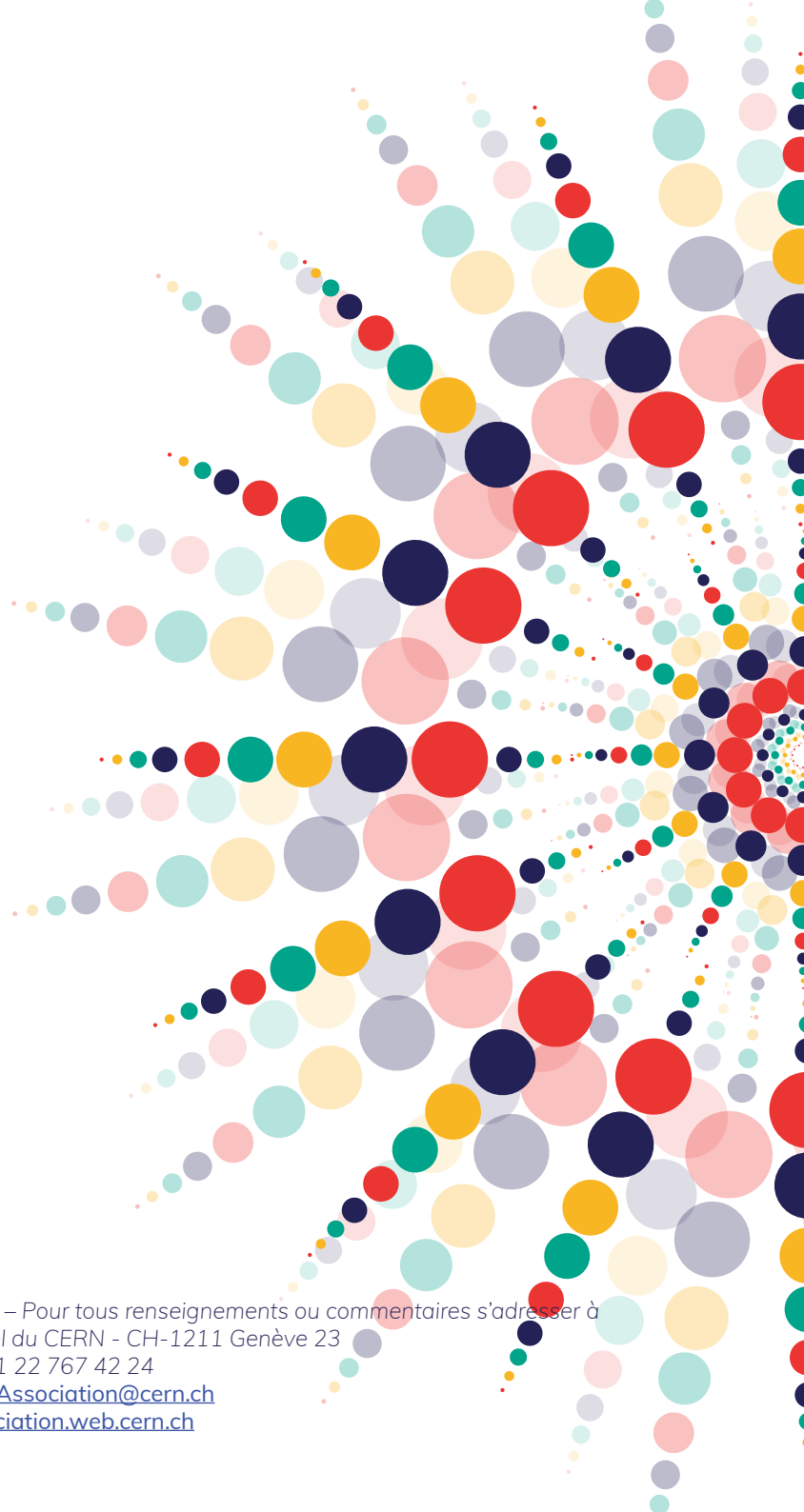
CRÉDITS

Association du personnel du CERN
1211 Genève 23, Suisse
<https://staff-association.web.cern.ch/>

Conception et mise en page : Association du personnel

Crédits photos :
Freepik, Pixabay, Unsplash





For further information or comment, please contact – Pour tous renseignements ou commentaires s'adresser à
l'Association du personnel du CERN - CH-1211 Genève 23

Tel. +41 22 767 42 24

Email : Staff.Association@cern.ch
staff-association.web.cern.ch